

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CALI

Un regard citoyen sur les politiques publiques

Le Codev poursuit son travail de réflexion citoyenne sur des thématiques relatives aux compétences de la Cali. Une boîte à idées en constant renouvellement



Les membres du Codev sont originaires de toutes les communes de la Cali. CODEV

Philippe Belhache
p.belhache@sudouest.fr

Cesem, Codev, vous vous y perdez un peu ? Un peu normal. Le premier, Conseil économique, social et environnemental municipal présidé par Rodolphe Guyot, est une instance de réflexion citoyenne saisie de thématiques relevant des compétences de la commune de Libourne. Le second, Conseil de développement animé par Jack Allais, fait globalement... la même chose. Mais à l'échelle de la Communauté d'agglomération du Libournais (Cali).

« Il a été créé en mars 2021 dans la dynamique de la loi Jouanno », rappelle l'ancien maire LR de Saint-Quentin-de-Baron. Deux années durant laquelle ses membres n'ont cessé de travailler dans l'ombre et faire des propositions. Entretien avec Jack Allais.

Le Codev débat sur des thématiques définies par le président de la Cali, Philippe Buisson, par le biais de saisines. Quels sont les points abordés ?

Nous avons tout d'abord été amenés à réfléchir sur l'amélioration du réseau de transport, et plus généralement des mobilités sur le territoire. Nous avons

ensuite été saisis d'une mission autour de la Zone de faible émission de Bordeaux Métropole, et ses interactions avec le Libournais. Durant la dernière réunion plénière, mercredi 11 mars, à laquelle assistait le vice-président de la Cali en charge de la démocratie participative Thierry Marty. Il nous a été demandé de plancher sur le Zéro artificialisation nette (ZAN).

En d'autres termes ?

C'est un objectif fixé aux collectivités pour 2050, pour l'intégration de la notion de qualité des sols dans les documents d'urbanisme, le Plan local d'urbanisme intercommunal, habitat et déplacement (PLUi-HD) pour ce qui nous concerne. Il consiste à réduire au maximum l'étalement urbain en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles, et en compensant cette extension par une place plus importante accordée à la nature dans les villages. Cela peut engendrer des freins dans le déploiement de nos politiques publiques mais aussi nous contraindre à plus de sobriété.

C'est une question complexe, au carrefour de tous les documents d'urbanismes...

Tout à fait. Mais c'est maintenant qu'il faut le faire. Le PLUi-HD de la Cali est en cours d'élaboration, le Schéma de cohérence territoriale (Scot) également au niveau du Grand Libournais, ainsi que le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (Sraddet) pour la Nouvelle-Aquitaine.

« Nous allons étudier les différents dispositifs pour nourrir les débats à la Cali »

Thierry Marty nous a invités à auditionner des élus de la Cali et de la Région, ainsi que le responsable du Scot. Mais aussi le sous-préfet de Libourne, un bailleur social, des associations de locataires, des experts en bâtiment... Notre réflexion doit venir nourrir le PLUi-HD.

Vous évoquez également un thème secondaire sur la santé ?

Il s'agit d'une saisine relative au déploiement de la télémédecine dans nos territoires. De trop nombreuses communes souffrent d'une désertification médicale, de problèmes inquié-

90 MEMBRES

Le Codev compte théoriquement 90 membres, sur le principe d'une parité parfaite, issues de toutes les communes de la Cali, la moitié désignée au hasard, l'autre volontaire. « Il y a du turn-over, admet Jack Allais. Certains se sont plus ou moins bien adaptés ou étaient là pour de mauvaises raisons. C'est un véritable engagement ! » Le président du Codev se félicite cependant d'une belle représentation sur le plan socioprofessionnel, « ingénieur, enseignants, membres du corps médical, policier municipal... », et de la dynamique qui s'en dégage. « Ils voient ce qu'est réellement la politique publique. »

tants d'accès à la santé. Les problèmes liés au numerus clausus (règle qui limite l'accès à la faculté de médecins et donc le nombre de médecins en France, NDLR) ne sont pas réglés. Et les modes de vie ont changé. Les médecins généralistes veulent aujourd'hui avoir des horaires mieux cadrés, du temps pour leurs familles, pour leurs loisirs.

Nous allons étudier les différents dispositifs pour nourrir les débats à la Cali, tenter de faire émerger des propositions pour remédier à cette situation. Sachant que tout le monde est conscient que cela ne remplace pas un médecin sur place. Nous nous sommes par ailleurs autosaisis de thématiques concernant la santé mentale des enfants et des familles, liées notamment aux effets de la crise sanitaire...

Vos travaux débouchent-ils sur des projets concrets ?

Notre rôle est de faire des propositions – nos réflexions sont consultables sur le site de la Cali. Les élus les retiennent ou non. Mais certaines pourraient bientôt voir le jour.

Nous avons notamment travaillé sur un projet de création d'un bus France Service destiné à desservir les communes rurales. Philippe Buisson en a repris l'idée. Une élue a été affectée au dossier...